



## CONSEIL DES COMMISSAIRES

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Samares, tenue le 30 septembre 2019, à 19 h 30, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président :	Monsieur Michel Forget
Le vice-président :	Monsieur Jean-Guy Chartier jr
Les commissaires :	Madame Isabelle Auger Madame Louise Bélanger Madame Lisette Demers Chagnon Monsieur Alexandre Désy Madame Diane Dubeau Bélanger Madame Colette Jeansonne Delisle Monsieur Jean Jetté Monsieur Jacques Girardin Monsieur Roch La Salle Madame Isabelle Perreault Madame France Trudel Lanoue Madame Lorraine Wolfe
Les commissaires-parents :	Monsieur Patrick Brûlé Madame Annie Martin Madame Cathy Noury Monsieur Éric Ouimet

### **PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE**

La directrice générale :	Madame Nancy Lapointe
La directrice générale adjointe :	Madame Pascale Damato
Le directeur général adjoint :	Monsieur François Morin
La secrétaire générale :	Madame Marie-Élène Laperrière
Était absent :	Monsieur Roch Lavallée

### **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « En tout temps, sachez que nous, membres du conseil des commissaires, sommes présents afin de prendre les meilleures décisions pour la réussite des élèves de notre milieu scolaire. Bonne séance! »

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2019**

C.C.-016-190930 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Jetté et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 septembre 2019 en traitant le point « Mention d'honneur » lors de l'arrivée du récipiendaire.

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2019**

C.C.-017-190930 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2019

## **QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Personne n'a demandé à s'adresser à l'assemblée. Toutefois, nous avons la présence d'une future enseignante qui assiste à la séance, madame Valérie Tremblay Leroy.

### **3. AMENDEMENT AU CONTRAT DE RÉFECTION DU SYSTÈME SCÉNIQUE PHASE II ET DU REVÊTEMENT DE PLANCHER À L'ÉCOLE SECONDAIRE THÉRÈSE-MARTIN**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Samares a procédé à un appel d'offres public pour la réfection du système scénique phase II et du revêtement de plancher à l'école secondaire Thérèse-Martin (103 – Joliette) le 8 novembre 2018;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-074-181217 adoptée par la Commission scolaire des Samares le 17 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que le contrat relatif à cet appel d'offres a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise « J.N.A. Leblanc Électrique inc. » pour un montant total de cinq cent soixante-seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et seize cents (576 999,16 \$), taxes incluses;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (ci-après nommé : « MEES ») autorise l'ajout de travaux sur un même bâtiment inscrit à la mesure Enveloppe additionnelle pour la résorption du déficit de maintien – Année 2017-2018 – phase XIII (50626);

CONSIDÉRANT que l'enveloppe globale allouée par le MEES pour la mesure Enveloppe additionnelle pour la résorption du déficit de maintien – Année 2017-2018 – phase XIII (50626) n'est pas atteinte;

C.C.-018-190930 IL EST PROPOSÉ par monsieur Roch La Salle et résolu unanimement :

D'AUGMENTER le montant total du contrat de l'entreprise « J.N.A. Leblanc Électrique inc. » d'un montant total de quatre-vingt-quatre mille cinquante-six dollars et cinquante-cinq cents (84 056,55 \$), taxes incluses, et ce, en raison de la nécessité de procéder à des travaux de remplacement des éléments du plafond suite à la découverte de vermiculite enrobée de bitume;

D'ENTÉRINER le montant total du contrat suite à l'augmentation précisée ci-dessus, soit un montant total de six cent soixante et un mille cinquante-cinq dollars et quatre-vingt-deux cents (661 055,82 \$), taxes incluses;

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents en lien avec ce projet.

### **MENTION D'HONNEUR**

- **Centre multiservice des Samares :**  
Alex Nzambimana

### **4. FACTURE POUR L'UTILISATION DES LOGICIELS DE LA GRICS**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire d'utiliser les applications de la GRICS;

CONSIDÉRANT que chacun des services responsables fait l'analyse de la pertinence d'utiliser ou non les différents modules facturés;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la GRICS est principalement composé de directions générales de commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que c'est au conseil d'administration que sont approuvés les tarifs pour les différentes applications de la GRICS;

CONSIDÉRANT la réception d'une facture totalisant sept cent soixante-six mille cinq cent trente-neuf dollars et quarante-sept cents (766 539,47 \$), taxes incluses, pour les droits d'utilisation des logiciels de la GRICS;

C.C.-019-190930 IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Auger et résolu unanimement :  
D'AUTORISER la Direction générale à signer les documents afférents à l'utilisation des logiciels de la GRICS.

**5. AMENDEMENT AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT – ANNÉE 2019-2020 (ANNEXE 5)**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté par voie de résolution les actes d'établissement – Année 2019-2020 (C.C.-116-190325) amendés (C.C.-163-190617);

CONSIDÉRANT la réponse du Syndicat de l'enseignement du Lanaudière à la consultation pour le secteur de la formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (ci-après nommé : « MEES ») a attribué un nouveau numéro de bâtisse pour la reconstruction de l'école primaire de l'Île Saint-Ignace (numéro de bâtisse 842092);

CONSIDÉRANT que le MEES a attribué un nouveau numéro de bâtisse pour la reconstruction de l'école Saint-Louis à Rawdon (numéro de bâtisse 842111) ;

C.C.-020-190930 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :  
D'AMENDER le document tel que déposé.

**6. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES – ANNÉE 2019-2020 (ANNEXE 6)**

CONSIDÉRANT le décret 723-2019, du 24 juillet 2019, sur la rémunération des commissaires;

CONSIDÉRANT la présentation et les échanges au comité plénier du 16 septembre 2019;

C.C.-021-190930 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy Chartier jr et résolu unanimement :  
D'ADOPTER le mode de rémunération des commissaires pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 inclusivement, selon l'annexe déposée.

**7. PROCÉDURE DE NOMINATION POUR LES COMITÉS INTERNES ET EXTERNES – ANNÉE 2019-2020**

CONSIDÉRANT le formulaire d'avis d'intention électronique qui sera déposé lors du conseil des commissaires du 28 octobre 2019;

CONSIDÉRANT que cet avis d'intention électronique devra être complété par les membres du conseil des commissaires pour le 18 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que les commissaires pourront élire, en bloc et de façon électronique, les membres des comités internes et externes – Année 2019-2020 à partir de ces avis d'intention;

C.C.-022-190930 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :  
D'ENVOYER le formulaire d'avis d'intention électronique complété à la Direction générale;  
QUE les avis d'intention électroniques resteront confidentiels jusqu'au conseil des commissaires du 25 novembre 2019 et qu'ils seront déposés en même temps;  
D'UTILISER le document complété par les commissaires pour procéder à la nomination des comités internes et externes – Année 2019-2020 lors du conseil des commissaires le 25 novembre 2019.

**8. SUSPENSION DES TRAVAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

C.C.-023-190930 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget résolu unanimement :  
QUE le conseil des commissaires suspende ses travaux pour quelques instants. Il est 19 h 51.

## **9. REPRISE DES TRAVAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

C.C.-024-190930 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement :

QUE le conseil des commissaires reprenne ses travaux. Il est 20 h 04.

### **SUJETS POUR INFORMATION**

#### **Rapport du président**

Monsieur Michel Forget, président, énumère quelques-unes de ses rencontres et activités, notamment :

- Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie Berthier – D'Autray;
- Remise de bourse de la Fondation pour l'alphabétisation;
- 50<sup>e</sup> anniversaire de la l'UQTR;
- Dîner mensuel de la Chambre de commerce du Grand Joliette;
- Inauguration de l'école primaire de l'Île Saint-Ignace;
- Souper du tournoi de golf du président de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC Montcalm.

#### **Rapport du comité exécutif**

Un bref compte rendu de la dernière rencontre du comité exécutif est effectué.

#### **Rapport du comité de parents**

La première rencontre du comité de parents aura lieu le mercredi 16 octobre 2019.

#### **Rapport des commissaires délégués aux comités internes et externes**

Certains commissaires font part de quelques-unes de leurs rencontres, notamment :

Monsieur Jean-Guy Chartier jr :

- Cégep régional de Lanaudière

Madame Isabelle Auger :

- Sac de la réussite scolaire Montcalm

Madame France Trudel Lanoue :

- Comité consultatif EHDAA

Monsieur Roch La Salle :

- Loisir et Sport Lanaudière

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

C.C.-025-190930 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 21 h 10.

---

**Michel Forget**  
Président

---

**Marie-Élène Laperrière**  
Secrétaire générale